

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 septembre 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Ajout à la liste permanente des cours pouvant utiliser la notation de type succès-échec

Résolution CFSPD-2008-2009-372

ATTENDU la création du cours facultaire JUM 452X - Activités juridiques appliquées qui se décline actuellement sous les sigles JUM 452A - Activités juridiques appliquées : Projet Innocence I, JUM 452B - Activités juridiques appliquées : Projet Innocence II, JUM 452C - Activités juridiques appliquées : Pro Bono I, JUM 452D - Activités juridiques appliquées : Pro Bono II, JUM 452E - Activités juridiques appliquées : Revue québécoise de droit international I et JUM 452F - Activités juridiques appliquées : Revue québécoise de droit international II;

ATTENDU la création des cours facultaires FPD 500F - Stage international (6 crédits); FPD 5010 - Clinique internationale des droits de la personne I; FPD 5011 - Clinique internationale des droits de la personne II;

ATTENDU que ces cours s'inscrivent dans la série de cours stage et approche pratique qui font tous l'objet d'une évaluation selon la notation succès-échec;

ATTENDU qu'en vertu du quatrième alinéa de l'article 6.1 du règlement no 1 Sur les études de premier cycle à la Faculté de science politique et de droit la liste permanente des cours pouvant utiliser la notation de type succès-échec doit être produite à l'annexe 1 de ce règlement;

ATTENDU la décision du Comité de programme du baccalauréat en droit voulant que le cours JUR 2250 – Informatique et recherche juridique (1 crédit) soit évalué selon la notation S/E;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE l'ajout des cours suivants à l'ANNEXE 1 du Règlement n° 1 sur les études de premier cycle à la Faculté de science politique et de droit :

- JUM 452X - Activités juridiques appliquées;
- JUM 452A - Activités juridiques appliquées : Projet Innocence I;
- JUM 452B - Activités juridiques appliquées : Projet Innocence II;
- JUM 452C - Activités juridiques appliquées : Pro Bono I;
- JUM 452 D - Activités juridiques appliquées : Pro Bono II;

- JUM 452 E - Activités juridiques appliquées :
Revue québécoise de droit international I;
- JUM 452 F- Activités juridiques appliquées :
Revue québécoise de droit international II;
- JUR 2550 – Informatique et recherche juridique (1 crédit)
- FPD 500F - Stage international (6 crédits);
- FPD 5010 - Clinique internationale des droits de la personne I;
- FPD 5011 - Clinique internationale des droits de la personne II;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 24 septembre 2008

René Côté
Doyen